Newsletter AFEEV n° 41 août 2026

Docilement une brillante fanfare éclata, sortant d'une foule de pavillons d'inégale grosseur, tassés en groupe compact.

Raymond ROUSSEL, *Impressions d'Afrique,* 1910

Sommaire

1) Sélection de la pièce imposée au CNOH#3 2027
2) Inscriptions ouvertes pour la participation des orchestres au CNOH# 3
3) Les formations AFEEV 2026-2027 : stages de direction d'orchestre et Masterclass de formation à la composition et l'orchestration
4) Le 14 juillet et ses musiques pour la fête de tous les Français
5) Inscriptions pour la *Quinzaine des orchestres* de la Semaine du Son du 18 au 31 janvier 2027
6) Musique en Corse avec la Musique Municipale d'Ajaccio & l'orchestre départemental Corsica Armonia
7) *Les Gueules sèches* de Limoges, « vivre en fanfare », un film musical généreux et positif de Samuel DELÈRON, par Nassuf DJAILANI
8) Instruments de musique, déforestation et espoirs : l'exemple du bois de grenadille avec l'association ABCP
9) Vents de Tchéquie par Patrick PÉRONNET
10) La Conférence IGEB de juillet 2026 à Berne (Suisse)

1) Sélection de la pièce imposée au CNOH#3 2027

L'AFEEV, en charge du volet artistique du Championnat National d'Orchestre d'Harmonie, a sollicité par ses réseaux le 20 avril 2026, les compositrices et compositeurs, adhérents ou non à l'association, à présenter une œuvre de leur choix pour participer à la sélection de la pièce imposée du prochain Championnat National d'Orchestre d'Harmonie / CNOH (3e édition) organisé par la CMF Hauts-de-France, la CMF et l'AFEEV, qui aura lieu le **22 mai 2027** au **Palais du Littoral de Grande Synthe (59)**.

16 propositions ont été présentées par 16 compositrices et compositeurs, relevant d'inspirations et d'esthétiques diverses.

Le comité de sélection a procédé à l'examen de l'ensemble des propositions qui lui ont été adressées. À l'issue de la réunion d'harmonisation organisée le 7 juillet 2026, le comité a décidé que la pièce imposée pour le CNOH 2027 serait :

Odysseia opus 12 de Maxine AULIO (éditions Hal Leonard / De Haske)

Mosaïque « Ulysse et les Sirènes » Musée du Bardo (Tunis)

L'AFEEV remercie chaleureusement toutes les compositrices et tous les compositeurs d'avoir manifesté de l'intérêt à ce projet. L'ensemble des contributions a ajouté un esprit remarquable à cet événement. Nous avons

apprécié sincèrement le temps et les efforts qu'iels ont consacré à nous faire parvenir leur dossier et à mettre en valeur leurs talents.

Le comité de sélection était composé de (par ordre alphabétique) :

Laurent ARANDEL, chef de la Musique des Troupes de Marines (Versailles-Satory) ;

Sébastien BILLARD, chef adjoint des Orchestres de la Garde républicaine (Paris) ;

Philippe FERRO, chef honoraire de l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre et de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, président de l'AFEEV ;

Annick VILLANUEVA, cheffe de l'Orchestre d'Harmonie de Bourg-en-Bresse (Ain), représentante de la « commission harmonie » de la CMF ;

Julien VOISIN, chef de la Musique de la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris.

Nous espérons que cette expérience aura permis à toutes les compositrices et tous les compositeurs de poursuivre leurs recherches esthétiques et compositionnelles pour l'ensemble à vent et nous espérons pouvoir tous·tes les rencontrer à l'occasion de prochains événements organisés par notre association.

En attendant, les chefs d'orchestres qui seraient motivés pour engager leurs formations en direction du CNOH#3 de 2027, peuvent consulter l'œuvre par le lien suivant :

https://www.youtube.com/watch?v=WZbyxi51WH8

2) Inscriptions des orchestres au Championnat National d'Orchestres d'Harmonie # 3

Le Championnat National d'Orchestre d'Harmonie (CNOH) se profile. Comme annoncé dans l'article précédent, cette 3e édition prendra ses quartiers au Palais du Littoral de Grande-Synthe le samedi 22 mai 2027. Rappelons que le CNOH a pour but de sélectionner un représentant français à l'*European Championship for Wind Orchestras* (ECWO), dont la 6ème édition se déroulera les 27 et 28 mai 2028 au Casino de Bern (Suisse).

Le CNOH se veut être aussi un point de focalisation, de valorisation et de reconnaissance important des orchestres d'harmonie en France, mais aussi, pour chaque participant, une extraordinaire occasion d'écoute et d'émulation, d'auto-évaluation par comparaison, de découverte des répertoires, d'interprétation, d'échange sur les pratiques, les expériences, les problématiques, en favorisant les progressions collectives.

Il vise également à insuffler des dynamiques régionales et locales, tant en matière d'art et de culture qu'en matière de transversalité des politiques publiques territoriales de la ville, de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité, de l'inclusion, etc. dans le respect, toujours plus déterminé, des droits culturels.

Cette troisième édition du championnat est organisée par la Confédération Musicale des Hauts-de-France (CMF HdF), en partenariat avec la Confédération Musicale de France (CMF) et l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEEV).

Le championnat est ouvert aux orchestres d'harmonie français de niveau Honneur ayant déjà concouru dans ce niveau lors d'un concours national d'ensembles musicaux CMF ou d'un concours international. Il est également ouvert à des formations ne bénéficiant pas de classement mais ayant fait parvenir un dossier permettant de justifier le niveau musical requis.

Pour s’inscrire au CNOH

Les inscriptions se font en quatre étapes :

- étape 1 : acte de candidature avec dossier de renseignements (jusqu’au 15 octobre 2026)

L’acte de candidature accompagné d’un dossier complet est fait en ligne à partir du lien figurant ci-dessous et est clos à la date limite d’inscription fixée au 15 octobre 2026. Un suivi des candidatures et des préconisations est apporté sur demande par les organisateurs.

- étape 2 : comité de sélection des orchestres retenus (entre le 19 octobre et le 30 novembre 2026)

Une commission de sélection composée de membres de la CMF et de l’AFEEV se réunit afin de valider l’éligibilité des candidatures.

- étape 3 : communication aux orchestres (1er décembre 2026)

Les candidats retenus seront tenus informés de leur participation ou non au championnat par courrier.

- étape 4 : inscription définitive

Les orchestres retenus sont invités à finaliser leur inscription avant le 31 décembre 2026 par l'acquittement des frais d’inscription et de fournir les éventuels éléments de communication non fournis jusque-là.

Les organisateurs souhaitent voir de nombreuses formations musicales s’inscrire dans la dynamique du CNOH.

Pour en savoir plus sur le CNOH et vous inscrire, vous pouvez consulter le règlement intérieur par le lien ci-dessous

https://forms.gle/4t6PLrWJSZxtk2Ya7

3) Les formations AFEEV 2026-2027 : stages de direction d'orchestre et Masterclass de formation à la composition et l'orchestration

Depuis ses origines, l'AFEEV a toujours voulu placer la formation des musicien·ne·s et des chef·fe·s d'ensembles à vent au centre de ses préoccupations. Cette mission formatrice connaît depuis de très nombreuses années une adhésion de la part de stagiaires, professionnels ou amateurs, qui ont contribué à la réputation d'excellence de ces formations.

Les stages de **formation à la direction d'orchestre** ont longtemps ciblé un **niveau avancé** pour sa session annuelle sur **Paris**. Ce sera encore le cas pour l'édition 2026-2027, sous la direction de **Florent DIDIER**, avec la **Musique des Troupes de Marine** (Versailles-Satory) sous la direction de **Laurent ARANDEL**.

Depuis 2025, une **formation à la direction pour des stagiaires débutants et intermédiaires** a vu le jour en **Région Centre-Val de Loire**. Devant le succès rencontré, une nouvelle édition 2026-2027 est lancée dès à présent. Les formateurs en seront successivement **Jérôme GENZA**, **Pascale JEANDROZ** et **Didier DESCAMPS**. Trois orchestres ont accepté de contribuer à cette session et nous les en remercions sincèrement. Il s'agit de la **Société Musicale d'Argenton-sur-Creuse** (36), l'**Orchestre d'Harmonie de Chartres** (28) et de l'**Harmonie de Bourges** (18).

Une nouvelle offre sera inaugurée dès janvier 2027 (inscriptions ouvertes dès maintenant). Il s'agit de **Masterclass de formation à la composition et l'orchestration** pour orchestre d'harmonie avec la contribution de **Maxine AULIO**, **Laurent BÔMONT**, **Olivier CALMEL**, **Anthony GIRARD**, **Marc LYS**, **Jean-Pierre POMMIER** et **Thierry DELERUYELLE**.

Le renouvellement des formateurs dit notre la volonté de transmission et de pérennisation de ces formations.

Nous laissons notre lecteur découvrir par lui-même l'ensemble de cette offre pour la rentrée 2026. Les pré-inscriptions sont en ligne.

NB : Le nombre de stagiaires étant limité, nous invitons toutes celles et tous ceux qui seraient intéressés, à ne pas tarder à se faire connaître.

Pour en savoir plus :
https://www.afeev.fr/wp-content/uploads/2026/07/Formation-Direction-AFEEV-Paris-26-27.pdf

Pour en savoir plus :

https://www.afeev.fr/wp-content/uploads/2026/07/Formation-Direction-AFEEV-Region-Centre-26-27.pdf

Pour en savoir plus :

https://www.afeev.fr/wp-content/uploads/AFEEV_Formation-Orchestration.pdf

4) Le 14 juillet et ses musiques pour la fête de tous les Français

L'été 2026 fera date. Entre canicules à répétition, incendies gigantesques, dérèglement climatique et coupe du monde de football, la France retiendra aussi

un 14 juillet d'exception. Symbole de l'unité du pays autour de valeurs communes et de l'histoire, la Fête nationale prend traditionnellement, depuis 1880, la forme d'un grand défilé militaire à Paris.

Vincent VAN GOGH (1853 - 1890), *La Fête du 14 juillet à Paris (*1886)
huile sur toile

En 2026, le défilé « militaire » traditionnel parisien a pris des aspects particuliers. Trente-cinq pays, membre de l' « alliance des volontaires » portée par la France et le Royaume-Uni visant à garantir une paix durable en Ukraine après la fin de la guerre contre la Russie, étaient représentés.

Les chiffres montrent l'aspect exceptionnel de ce défilé militaire, le plus important depuis cinquante ans pour les personnels mobilisés. Quelque 8 500 femmes et hommes dont près de 7 000 ont défilé à pied, 315 véhicules dont une centaine de motos et près de 200 chevaux de la Garde républicaine ont descendu l'avenue des Champs-Elysées. Dans les airs, 90 avions français et huit avions étrangers sont passés à 300 m d'altitude entre l'Arc de Triomphe et la place de la Concorde. 33 hélicoptères accompagnaient le défilé des troupes motorisées. L'ouverture du défilé était assurée par neuf *Alpha jet* de la Patrouille de France escortés par deux Mirage 2000 qui traçaient dans le ciel et dans l'axe des Champs Élysées les couleurs tricolores.

Mais tout ceci reste visuel. La fête ne serait pas complète si les musiques institutionnelles ne faisaient pas entendre leurs voix. Elles sont peu le centre d'intérêt des réalisateurs en charge de retransmettre l'événement et nous trouvons cela bien dommage. Et pourtant, 2026 nous semble marquer une étape

importante. Ce ne sont pas moins de **470 musiciens militaires professionnels** qui ont été mobilisés pour cet événement parisien.

Les Musiques mobilisées pour un 14 juillet d'anthologie

La **Musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris** (chef de musique l'adjudant Julien VOISIN) était positionnée au rond-point des Champs-Élysées. La **Musique de la Garde républicaine** (dirigée par le commandant Frédéric FOULQUIER, qui participe cette année à son 40e et dernier 14 Juillet, le capitaine Éric LEMONNIER, chef adjoint et le major Michaël COUTANT, tambour-major) rendait les honneurs militaires avant de rejoindre la **Musique des Troupes de Marine** (chef de musique hors classe, lieutenant-colonel Laurent ARANDEL, assisté du chef de musique de 2e classe, le lieutenant Grégoire MICHAUD, ainsi que de l'adjudant David BARGELES, tambour-major) et la **Musique de l'Air et de l'Espace** (sous la direction du lieutenant-colonel Didier DESCAMPS, chef de musique des armées hors-classe, assisté du commandant Laurent DOUVRE, chef de musique adjoint ainsi que tambour-major, et le major Jean-Michel GATTA). Les trois formations en alternance ou réunies accompagnaient le défilé sonorisé des troupes. La **Fanfare de cavalerie de la Garde républicaine** (sous la direction du lieutenant Laurent SORET, trompette-major) et la **Musique de la Légion étrangère** (sous la direction du capitaine Vladimir KHOURDA) firent le spectacle militaire en descendant l'avenue des Champs-Élysées, gigantesque parade sur la « plus belle avenue du monde », devant 50.000 spectateurs et 8,2 millions de téléspectateurs (source *Médiamétrie*).

La Musique de la Garde républicaine, la Musique de l'Air et de l'Espace et la Musique des Troupes de Marine ont interprétés à tour de rôle un programme de marches traditionnelles et, réunies en seul orchestre, six morceaux dont deux célèbres musiques de film : le thème de la saga *Avengers*, composé par Alan SILVESTRI et une des musiques de la bande originale du film *The Rock* composée par Hans ZIMMER.

Les 400 ans de la Marine

Mais 2026 célébrait aussi les 400 ans de la Marine (fondée en 1626 sous l'impulsion d'Armand Jean Du PLESSIS, Cardinal de RICHELIEU) et à ce titre avait l'honneur du tableau final devant la tribune officielle**,** mettant en lumière une double dynamique, historique et contemporaine, portée par la **Musique de la Marine nationale** et le **Bagad de Lann-Bihoué**.

Formé en 1952 sur la base aéronautique navale de Lann-Bihoué située près de Lorient, dans le Morbihan (56), l'orchestre de musique bretonne, est composé de 30 musiciens, appelés « sonneurs », parmi lesquels l'on compte des joueurs de bombarde, de cornemuse, de percussion ou encore de caisse claire. Si les bagads sont des groupes de musique bretonne issus de la société civile, celui de Lann-Bihoué a la spécificité d'avoir été créé au sein de la base aéronavale de la Marine nationale et donc d'avoir été initialement composé, à sa création, par des marins.

En breton, « Penn » veut dire « tête », au pluriel on dira « Pennoù ». C'est ainsi que l'on désigne dans les Bagadoù, le meneur et les responsables des différents pupitres. À la direction musicale du Bagad de Lann-Bihoué (2026),

Liam, le Penn-Soner, Jérôme & Maël, Pennoù-bombarde également à la codirection, Côme, Penn-cornemuse, Martin, Penn-caisse-claire et Thomas, Penn-percussions.

La Musique de la Marine nationale (ex-Musique des Équipages de la Flotte), basée à Toulon, est une des plus anciennes musiques militaires françaises. Cette formation, composée de 73 musiciens professionnels, diplômés des grands conservatoires français, contribue au rayonnement de la Marine nationale et à la vie culturelle varoise. Depuis la dissolution de la Musique des Équipages de la Flotte de Brest, en 2013, elle est la seule formation musicale de la Marine. Elle est dirigée par le capitaine de corvette Alexandre KOSMICKI, chef de musique principal, le lieutenant de vaisseau Marie FAUQUEUR, cheffe de musique adjointe et le Maître principal Virginie CHARLET, tambour-major.

Dans une chorégraphie digne des meilleures évolutions en musique, pleines de symboles propres à l'événement et chères à la Marine, nous pûmes entendre successivement *L'Adieu du 79e à Gibraltar* (pièce ancienne de 1848) de John Mc DONALD (1821-1893) associant bagad et musique, *Les Veilleurs de l'horizon* d'Alexandre KOSMICKI, pièce qui a obtenu le 1er prix de la Création musicale des Armées 2026[1], *Morghaz* (« Pieuvre ») par le Bagad seul *puis L'Éveil du large*, marche militaire écrite en hommage à l'amiral Nicolas VAUJOUR, chef d'état-major de la Marine (2023-2026), œuvre d'Alexandre KOSMICKI.

La cérémonie officielle se terminait avec l'interprétation de *La Marseillaise* en compagnie du Chœur de l'Armée française, sous la direction de la commandante Émilie FLEURY.

Ces centaines de musiciens ont joué leur double rôle protocolaire et artistique pendant trois heures en plein soleil sans faillir et à l'issue de nombreuses répétitions en pleine période caniculaire.

[1] Pour entendre cette œuvre :
https://www.facebook.com/musiquedelamarinenationale/videos/267653209898163 09/

Et puisque nous évoquons la Fête nationale à Paris, il serait injuste d'oublier le traditionnel concert offert par la **Musique des Gardiens de la Paix de Paris** en après-midi, sous les ombrages du kiosque du Jardin du Luxembourg, dernier concert de 14 juillet pour Jean-Jacques CHARLES, chef adjoint qui en a assumé la direction.

Si l'événement parisien est d'importance, nous ne saurions oublier la mobilisation de toutes les musiques militaires sur l'ensemble du territoire et les innombrables défilés, concerts et retraites aux flambeaux des milliers de formations musicales d'amateurs qui animent cette fête de la Nation.

5) Inscriptions pour la Quinzaine des orchestres de la *Semaine du Son* du 18 au 31 janvier 2027

Vous avez participé ou non en Janvier 2026 au « Week-end des orchestres » initialisé par *La Semaine du Son*. Encore merci pour votre participation.

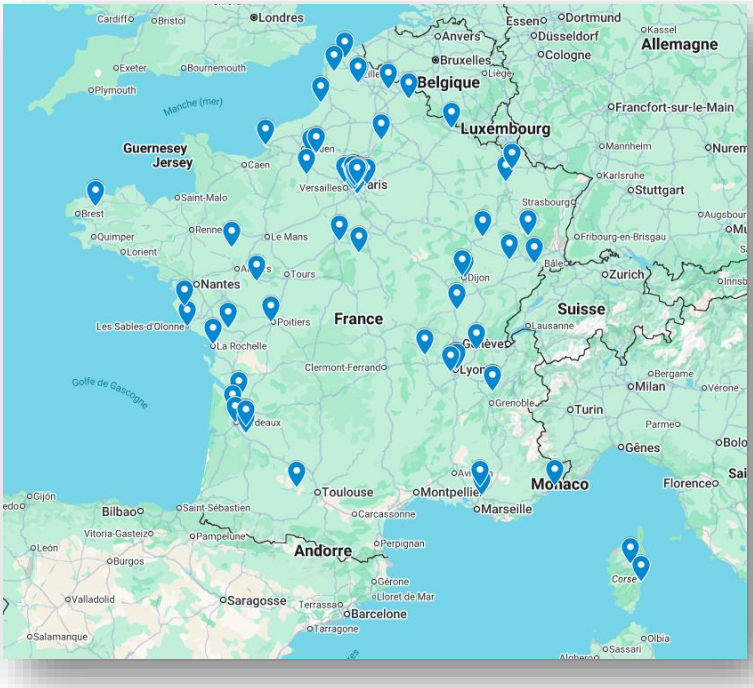

Carte de répartition des orchestres et ensembles
Ayant participé au « Week-end des orchestres » en 2026

L'aventure continue en janvier 2027 avec la « quinzaine des orchestres » qui se déroulera **du 18 au 31 janvier 2027**.

Pour mémoire, ***La Semaine du Son*** est une ONG rattachée à l'UNESCO qui vise à soutenir et défendre la place du sonore dans la société. Présente depuis de nombreuses années à Paris et en France, elle organise de nombreuses rencontres thématiques. En 2026 une initiative a été créée visant à mettre en

lumière la diversité des pratiques musicales amateurs et professionnelles intitulée "Le Weekend des orchestres".

Forte de cette première expérience ayant valorisé plus de 90 événements (répétitions et concerts), *La Semaine du Son* lance la « Quinzaine des Orchestres » pour une session en 2027.

Le principe ? Promouvoir la vitalité musicale de nos territoires en mettant en avant les nombreux ensembles étudiants, professionnels ou amateurs.

Dans ce cadre, la « Quinzaine des orchestres » vise à encourager, recenser et valoriser les concerts et répétitions publiques organisés sur tout le territoire.

Dans le cadre du partenariat initié en 2026, l'AFEEV se fait le relai de l'information parmi ses membres et ensembles musicaux. Nous restons à votre disposition pour toute question ou besoin lié à cet événement.

Du côté pratique, *La Semaine du Son* propose à chaque ensemble ou fédération organisant un événement de s'inscrire en remplissant le formulaire permettant aussi aux orchestres d'être intégrés à une cartographie nationale. :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdQ_22v52g9k3ND4YDUGC77JGKELRkDL9aK7Ly9YQxWB3_3EQ/viewform

La Semaine du Son propose pour 2027 :

• un relai médiatique national de l'événement, grâce à un partenariat France Musique et France Télévisions

• un kit de communication (affiches à télécharger, encart story…)

• un prix à gagner parmi les orchestres participants offert par nos partenaires (tirage au sort)

https://www.lasemaineduson.org/quinzaine-des-orchestres/

L'AFEEV soutient cette action dans le cadre de son partenariat avec La Semaine du Son

6) Musique en Corse avec la Musique Municipale d'Ajaccio et l'orchestre départemental Corsica Armonia

La Musique Municipale d'Ajaccio (Corse)

À l'occasion de son 150e anniversaire, une exposition, présentée à l'espace Jean Schiavo de l'Office Intercommunal de Tourisme (OIT) a été proposée du 21 octobre au 4 novembre 2023. Le temps d'un rendez-vous, instruments musicaux, photographies, documents d'archives, uniformes, toiles artistiques et objets, deviennent les témoins des représentations musicales symboliques et fastueuses qui ont rythmé pendant un siècle et demi la vie de la cité impériale.

La Musique Municipale d'Ajaccio lors de la Sainte-Cécile 2025

Si proche mais à la fois si peu connue, la Musique Municipale se présente comme la gardienne, d'un patrimoine immatériel à transmettre et d'une mémoire collective à nourrir. La Musique Municipale est le premier établissement musical ouvert en Corse. En 1832, elle se produisait sous le nom de Société Philharmonique. À l'origine, elle s'est constituée autour d'un groupe informel de musiciens Ajacciens. Les premiers documents attestant de sa création « officielle » datent de 1869 sous la houlette d'Henri CHARPENTIER, ancien chef d'orchestre des théâtres de Bordeaux. Elle est alors nommée « Musique communale de la Ville d'Ajaccio ». Après les deux guerres, la Musique municipale naît de la fusion entre deux sociétés musicales : l'Estudiantina et la Lyre Ajaccienne. Les répétitions de la Lyre avaient lieu dans les combles de la mairie, tandis que l'Estudiantina Ajaccienne s'exerçait au rez-de-chaussée.

À cette époque, cette institution était symbole d'ascension sociale pour les familles ajacciennes. C'était le moyen pour des personnes issues de milieux modestes, d'être distinguées lors de cérémonies officielles présidées par un préfet, un maire ou un ministre. Avec Bastia et Corte, la Musique Municipale d'Ajaccio faisait partie des plus importants ensembles à vent de Corse, bien que ce type de formation existe alors dans de nombreux villages reculés. Cette pratique trouve ses origines dans la présence de musiques militaires venues s'installer sur l'île au début du XIX^{e} siècle. Aujourd'hui, avec la Lyre Municipale Bastiaise, elles sont les seules à avoir perduré à travers le siècle.

Si la Musique Municipale d'Ajaccio a pu se maintenir, c'est parce qu'elle est représentative de l'identité ajaccienne fière de ses traditions. La Musique Municipale a toujours été un lieu intergénérationnel et de sociabilité. Elle appartient à la mémoire collective.

Public et musiciens à la découverte de l'exposition, le 21 novembre2023
(© Corse Net Infos)

Exposer ses 150 ans

La collecte de nombreuses archives, issues à la fois de la sphère publique ou privée, était au cœur de l'exposition. Tel un fil rouge qui se déploie, la Musique Municipale a une histoire liée à des personnalités locales. C'est toute l'Histoire de l'Île de Beauté qui s'illustre par des objets symboliques rassemblés, tel le leg de 400 francs pour la création d'une classe de musique fait par le comte Félix BACIOCCHI (1762-1841)[2], beau-frère de Napoléon I[er] ou un programme musical datant de 1912, imprimé et mis en vente à l'occasion d'un concert philanthropique sur l'actuelle place du Diamant dont l'argent récolté a été alloué aux familles des musiciens disparus du *Titanic*. Autres souvenirs liés à la Musique Municipale, ce sont les toiles d'Émile BROD (1882-1974)[3], qui fut chef de la Musique Municipale d'Ajaccio dans les années 40.

L'exposition permet de découvrir le premier costume officiel, conçu par le tailleur BASTELICA, porté pour la première fois le 18 mars 1960 à l'occasion de la fête de Notre-Dame de la Miséricorde. Il faut savoir qu'avant sa structuration, les musiciens défilaient en civil. Pour l'anecdote, c'est Tino ROSSI (1907-1983) qui a offert les premiers couvre-chefs à la formation. Enfin, toujours aussi proche de nous, l'entrepreneur marseillais Paul RICARD (1909-1997) avait noué des liens d'amitié avec la formation. Il fut nommé président à vie de l'Association des Amis de la Musique Municipale d'Ajaccio. Une marche musicale a même été créée en son honneur.

Aujourd'hui, le fond musical de la Musique Municipale se compose de centaines de partitions riches et variées. Elle est adhérente à la Confédération Musicale de France et est soutenue par l'Association di l'amichi di i musicanti Aiaccini[4]. Depuis 2024, la Musique Municipale a intégré les locaux du Conservatoire Régional Henri-Tomasi, au Finosello. Depuis sa restructuration en 1999, l'orchestre ARIA est dirigé par Pierre DEIANA. Tradition oblige, depuis 2007, il s'est doté d'une section Empire. Elle se produit essentiellement en compagnie du groupe de reconstitution historique du 2[e] Régiment des Chasseurs à pied de la Garde impériale. Elle agrémente les festivités napoléoniennes très prisées tant à Ajaccio que sur toute la Corse à Bastelica, Corte, Vescovato, Saint Florent et sur le continent notamment à Mandelieu et à Menton où elle s'est déjà produite. Cette section est composée d'une vingtaine de musiciens. S'y ajoutent les tambours, les fifres et les clairons des Chasseurs à pied de la Garde Impériale d'Ajaccio.

---

[2] Félix Baciocchi (1762-1841) général d'Empire et homme politique est l'époux d'Élisa Bonaparte, pour qui est créée la principauté de Lucques et de Piombino.

[3] Émile Brod, figure emblématique de la scène artistique ajaccienne du XX[e] siècle, est né Cortenais, il s'est installé à Ajaccio et a laissé une empreinte indélébile sur la peinture locale, jusqu'à sa mort en 1974.

[4] Renseignements recueillis dans l'article de Paul MANCINI publié dans : https://ajaccio.corsica/paul-mancini-jai-a-coeur-musique-municipale-redevienne-une-vitrine-ville/

Paul MANCINI est diplômé du Conservatoire de musique de Nice. Saxophoniste de talent, ce musicien passionné a contribué à redonner à la Musique Municipale ses lettres de noblesses.

En tenue, les musiciens-grognards d'Ajaccio

La création de l'orchestre départemental Corsica Armonia

Jusqu'en 2021, il n'y avait que deux orchestres d'harmonie en Corse : l'orchestre ARIA à Ajaccio (2A), et la Lyre Municipale Bastiaise (2B), créée en 1882. Cette dernière a été réactivée en 2014, après plusieurs années de cessation d'activité, à partir de l'ensemble de clarinettes du Cunservatoriu di musica, baddu è arti dramaticu di Corsica Henri Tomasi (Conservatoire de Musique, de Danse, d'Art dramatique Henri Tomasi de Corse). Le conservatoire ne disposant pas d'orchestre amateur, la Lyre Bastiaise a constitué un orchestre d'harmonie (essentiellement formé d'instruments à vent : anches et cuivres).

Corsica Armonia en concert de plein air dans un cadre portuaire

Deux conventions de partenariat ont été établies en 2015 : la première avec la Municipalité de Bastia afin d'organiser des représentations régulières et assurer des moyens pérennes en particulier financiers, pour le fonctionnement de l'association, la seconde avec le Conservatoire de Bastia, permettant aux élèves de ce dernier, inscrits à la Lyre, de valider leur pratique instrumentale en musique d'ensemble.

Les deux orchestres d'harmonie corses se sont surtout attachés à développer la pratique instrumentale pour tous, quels que soient l'âge, le sexe, le niveau musical, la profession, le milieu social ou l'origine géographique du musicien, avec comme objectif principal une exigence de qualité. La présentation d'un répertoire très éclectique permet d'intéresser un public très varié.

Cependant, la faiblesse démographique liée à l'insularité, rendant difficile le recrutement départemental de musiciens pour animer les différents pupitres de l'orchestre, les excellentes relations entre les deux formations, ont donné l'occasion de mutualiser leurs moyens lors de concerts à but caritatif (par exemple pour Ligue contre le cancer).

D'où l'idée de créer un Orchestre d'Harmonie Régional, comme cela avait été fait sous l'impulsion de l'orchestre ARIA, avant les années 2000. Mais faute de moyens, et surtout, en raison de l'arrêt des activités de la Lyre, les activités communes avaient été abandonnées.

Les discussions ont été initiées le 23 janvier 2019, à Corte, lors de la réunion de la Fédération Musicale de Corse (affiliée à la CMF), pour créer un orchestre régional. L'évolution des deux formations, et la mutualisation des moyens pouvaient permettre d'élargir l'horizon des adolescents qui représentent la moitié de l'effectif, et aussi de toucher un public plus varié, qui bien souvent n'a pas l'occasion de pouvoir entendre ce type d'expression musicale.

Cette création a pu aboutir grâce au "Plan Fanfare" en faveur des orchestres d'harmonie, lors de la pandémie Covid. En juin 2021, la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) de la Région Corse, a permis la concrétisation du projet, et le 20 novembre de la même année avait lieu à Corte, (dans les locaux du CROUS de l'Université de Corse), la première répétition de l'orchestre d'Harmonie régional corse dénommé Corsica Armonia.

Placée sous la double direction de Pierre DEIANA, chef d'orchestre d'ARIA à Ajaccio et de Lucien AUBERT, chef d'orchestre de la Lyre Municipale Bastiaise et présidée par Daniel DI GIAMBATISTA, Corsica Armonia a permis aux musiciens bastiais et ajacciens d'être rejoints par des gens venus de toute la Corse. Cet orchestre régional est aujourd'hui un orchestre d'harmonie très complet, mais aussi un espace artistique transgénérationnel favorisant un brassage social considérable.

Corsica Armonia lors du concert d'ouverture du 37e festival italien de Bastia, au centre culturel Alb'orL, le 1er février 2025 (© Corse matin)

Pour en savoir plus
https://www.youtube.com/watch?v=Hx-CeYj41mc&t=6s

7) *Les Gueules sèches, vivre en fanfare*, un film musical généreux et positif de Samuel DELÈRON, par Nassuf DJAILANI

Depuis plus d'un siècle, les *Gueules Sèches* de Limoges continuent de rassembler les foules, de faire marcher les gens ensemble, de faire danser autour d'airs populaires. Cette fanfare est connue de tous les limougeauds.

Pour célébrer leurs cent ans (création en 1922), ces fanfarons sont partis sur les routes, dans les villages et même de l'autre côté de l'Atlantique pour partager leur passion de la musique. Le réalisateur Samuel DELÈRON les a suivis dans ce périple.

Ce film est une belle occasion de replonger dans l'histoire de Limoges, mais surtout de réfléchir à un nouvel avenir pour le groupe et de manière plus générale au devenir des fanfares. Une chronique humoristique et musicale qui nous entraine au sein de ce groupe de 60 musiciens fanfarons, tous animés par de forts liens d'amitié, le plaisir simple de jouer ensemble et de transmettre leur passion de la musique. Un film musical, généreux et positif qui raconte le plaisir simple et la passion qui anime ce groupe d'hommes et de femmes autour de la pratique de la musique en amateur.

Pierre Desnoyers, fondateur des Gueules sèches (© Archives Les Gueules sèches)

Curiosité personnelle et envie de transmettre

« Moi, c'est une fanfare qui m'accompagne depuis que je suis gamin. J'ai grandi et fait mes études ici et j'habite ici. La fanfare des *Gueules sèches*, je l'ai vu au carnaval, avec les chars, les confettis. Je l'ai vu à Beaublanc avec les matchs du CSP. Mais en fait, je me rends compte qu'à part leurs costumes emblématiques, je ne savais pas vraiment [avant de démarrer le tournage] qui la composait. Je ne savais pas d'où ils venaient, je ne connaissais pas bien leur histoire. Quand j'ai appris que c'était leur centenaire, en 2022, je me suis dit, tiens, il y a peut-être un truc à faire. Un truc à voir ! Il y a un truc que j'ai dû louper, et je suis allé les rencontrer à l'occasion d'une répétition. C'est là que j'ai découvert, finalement, une histoire, des gens très simples, avec des valeurs, et je trouvais que ça méritait un film », argumente le réalisateur.

Pourquoi ce film ?

Qu'est-ce qui explique une telle longévité ? Qu'est-ce qui fait la cohésion, l'engouement de la population limougeaude pour ce groupe ? Autant de question qui ont guidé la démarche du réalisateur. « Je trouve que la musique, c'est une formidable métaphore de la vie, ou de la société en général. Un groupe de musique, c'est un ensemble de gens avec chacun sa partition à jouer, et

chacun doit aussi s'effacer, pour pouvoir permettre au groupe de s'exprimer. Moi, j'aime cette idée des collectifs. Des gens qui se mettent ensemble pour faire quelque chose. C'est cela qui m'a séduit dans l'idée de la fanfare des *Gueules Sèches*. C'est comme avec le premier film que j'avais réalisé avec les pompiers. Ce sont des histoires d'hommes qui se mettent ensemble pour faire quelque chose. J'aime cette histoire d'engagement où l'on propose des choses simplement de façon humble aux gens. »

Samuel DELÈRON présentant son documentaire en diffusion sur France 3 Nouvelle Aquitaine
(© France Télévisions)

La particularité des Gueules sèches ?

« Il y a un paradoxe avec cette musique de la fanfare, parce qu'elle fait à la fois des pouêts, des couacs, elle est bancale, mais elle est rythmée. Il y a quelque chose qui marque le pas. Il y a quelque chose qui provoque vraiment une émotion. Et puis c'est une musique qui a des valeurs simples, je trouve. Elle est gratuite, mais paradoxalement, c'est une musique qu'on entend peu, qu'on ne voit pas dans les médias, qu'on n'écoute pas chez soi. C'est vraiment une musique qui est faite pour être jouée dans la rue, qui déambule. On suit derrière, au pas, en rigolant avec des confettis. Et donc, j'avais envie de questionner cela, cette musique-là. J'avais envie d'essayer de trouver pourquoi cette musique-là, elle provoque ces émotions fortes en nous, alors que, paradoxalement, ce n'est pas une musique sur laquelle on met la lumière », s'enthousiasme Samuel DELERON.

L'aventure du tournage en France et à l'étranger ?

« On a suivi les Gueules sèches pendant une année, à travers les répétitions, chez eux. On les a suivis en concert. On a été sur les routes avec eux, en France, mais on a aussi eu l'occasion de traverser l'atlantique, puisque pour la première fois, les *Gueules sèches* ont été invités à Charlotte, aux USA. Une ville qui est jumelée avec la ville de Limoges, et à l'occasion de Bastille Day, le 14 juillet, les *Gueules Sèches* ont fait deux concerts là-bas, invités par l'alliance française. On les a suivis à cette occasion et on en a tourné une séquence. Un

moment assez chouette dans le film où on entend un musicien expliquer en anglais ce que signifie le terme *Gueules Sèches*. Et ce n'est pas facile. »

Les musiciens des Gueules sèches sur la piste d'une salle américaine pour des pas de danse avec le public. (© Archives les Gueules sèches)

Une fanfare qui a marqué l'Histoire

En 1923, le groupe effectue sa première sortie extra-muros au Comice agricole organisé à Saint-Léonard. Les répétitions se déroulent régulièrement et l'on descend de Louyat, des Tuilières ou de Vanteaux par tous les temps.

En 1926, la fanfare étend son rayon d'action hors du département, à Lanouaille en Dordogne. L'année suivante, elle se dote d'un siège officiel, rue du Général du Bessol, au bar du Petit Paris.

L'année 1930 marque une étape importante avec l'apparition d'un début d'uniformisation dans la tenue, né de l'imagination du père de Pierre DESNOYERS, tailleur à l'époque. Ce n'est qu'en 1932-1933 que la tenue officielle, très proche de celle que nous connaissons aujourd'hui, fait des *Gueules Sèches* l'une des premières fanfares de France ainsi costumée.

Les *Gueules Sèches* devant la gare des Bénédictins de Limoges
(© Archives Les Gueules Sèches)

En 1939, la fanfare suit le bar du Petit Paris qui s'installe avenue Garibaldi et devient l'hôtel du Petit Paris. La guerre vient interrompre l'activité de la fanfare qui était en pleine expansion. Ceux qui restent à Limoges organisent des représentations théâtrales au profit des prisonniers qui recevaient ainsi des colis de temps en temps.

En 1945, les limougeauds fêtent la Libération et, à leur grande surprise, ils voient défiler, en tenue, les *Gueules Sèches* dans les rues de Limoges. La fanfare reprend peu à peu ses activités.

En 1947, les *Gueules Sèches* fêtent leur vingt-cinquième anniversaire. On pouvait lire sous la plume d'Alie Alquier dans les journaux de l'époque : « Il ne s'agit ni d'une bande de "durs à cuire", ni d'une association de malfaiteurs publics, pas davantage de partisans attardés de la prohibition. À quoi bon les présenter d'ailleurs, puisque tout le monde les connait à Limoges ! Qui n'a pas vu défiler les gibus à plumets des pittoresques "Gueules Sèches"… »

Le 14 juillet 1951 restera, dans la mémoire de tous les anciens, un moment pénible de la vie de la fanfare. Ce matin-là, dans l'ambiance que l'on devine, le car de la "C.D.H.V", la régie de l'époque, conduisait la fanfare vers ce qui devait être un week-end aux Sables-d'Olonne. Au carrefour des Maisons-Blanches, une collision avec un autre car faisait de nombreux blessés, certains très gravement touchés.

L'activité reprenait cependant très rapidement et la fanfare, affirmant encore sa notoriété pour aboutir, en 1962, au premier voyage hors des frontières, à Oviedo, en Espagne, où « les musiciens eurent un franc succès et firent

moissons de souvenirs et d'anecdotes savoureuses » se souviennent les anciens.

Cette année-là, qui marquait le quarantième anniversaire de la fanfare, Limoges remportait, grâce aux Gueules Sèches, le grand jeu des villes de France face à Lille et Strasbourg.

Nassuf DJAILANI
Écrivain et un journaliste franco-comorien

Pour voir la présentation du documentaire

« Vivre en fanfare », Film documentaire de Samuel DELÈRON, production France 3 Nouvelle-Aquitaine / Adamantin Production, avec le soutien du Centre National du Cinéma et de l'image animée. Durée : 52 min

https://www.facebook.com/France3NouvelleAquitaine/videos/100-ans-%C3%A7a-se-f%C3%AAte-d%C3%A9couvrez-en-avant-premi%C3%A8re-le-documentaire-les-gueules-s%C3%A8che/364065465953674/

Pour en savoir plus encore

Nous vous proposons de retrouver les Gueules Sèches de Limoges dans la captation de leur spectacle *De la rue à la scène*.

https://www.youtube.com/watch?v=aBT3KsLWuEM

8) Instruments de musique, déforestation et espoirs : l'exemple du bois de grenadille avec l'association ABCP

Le 24 octobre 2023, l'association Initiative Arbres et Musique est née de la volonté d'un groupe de professionnels des instruments de musique et des métiers du bois de réfléchir et d'agir pour la Conservation, l'Étude et la Valorisation des bois utilisés dans la fabrication d'instruments de musique.

L'objectif de l'association est d'inciter et d'accompagner les professionnels du secteur des instruments de musique à devenir des professionnels vertueux envers la forêt qui lui fournit sa matière première principale : le bois.

INITIATIVE
ARBRES
& MUSIQUE

Le bois de grenadille - *Dalbergia melanoxylon*

Le bois d'ébène du Mozambique (de son nom scientifique *Dalbergia melanoxylon*), aussi communément appelée grenadille d'Afrique ou encore *mpingo* en swahili, est considéré comme l'un des bois les plus fins au monde pour le tournage. Il est exceptionnellement dur et stable. Après polissage on obtient une finition sombre et brillante. L'ébène du Mozambique est le matériau de référence depuis plus de 200 ans pour la fabrication d'instruments de musique à vent de qualité professionnelle tels que la clarinette, le hautbois et la flûte.

En 2017, *Dalbergia melanoxylon* a été ajoutée à l'annexe 2 de la Convention sur le commerce international des essences de bois menacées d'extinction (CITES). L´abatage, le transport, la transformation, l´exportation et l´importation de ce bois est désormais contrôlé et soumis à certification. La région endémique du nord Mozambique et sud de la Tanzanie est depuis plus de 3 ans en situation de guerre larvée. Le respect des conventions et législations est donc une utopie que beaucoup ignorent !

Initiative Arbres et Musique souhaite venir en aide à la nouvelle association locale en Tanzanie ABCEO (*African Blackwood Conservation and Ethnobotanical Organization*) créée par Michael & Cyril CHUWA, fils de Sebastian. Selon le bulletin d'information 2014 de l'ABCP, Sebastian CHUWA a été personnellement à l'origine de la plantation et de la distribution de 5 millions d'arbres, dont 1 million de *mpingos*, 2 millions de caféiers et 2 millions d'arbres d'autres espèces indigènes. Michael & Cyril CHUWA continuent l'œuvre de leur père.

African Blackwood Conservation Project

L'*African Blackwood Conservation Project* (ABCP) a été fondé en 1996 par Sebastian CHUWA, botaniste originaire de la région du Kilimandjaro en Tanzanie, aujourd'hui décédé, et James HARRIS, un artisan américain spécialisé dans le tournage sur bois. Leur rencontre a été initiée par un documentaire produit par la BBC en 1992, intitulé *Mpingo – L'arbre qui fait de la musique*. Ce programme fut le premier à mettre en lumière le *Dalbergia melanoxylon*, attirant l'attention internationale sur les menaces pesant sur sa survie en raison de la surexploitation et de l'absence de mesures de conservation adaptées.

Le film soulignait l'engagement de Sebastian CHUWA pour sensibiliser le public à la disparition progressive de cette essence dans le nord de la Tanzanie, où elle est considérée comme éteinte sur le plan commercial. Il y montrait ses premiers efforts en pépinière pour cultiver des jeunes plants et restaurer la présence de l'espèce dans des zones où elle prospérait autrefois. Dans une scène marquante, on le voyait arroser ses premiers semis de *mpingo* en déclarant : « Mes 200 semis ne suffisent évidemment pas à compenser les pertes subies. Mais l'année prochaine, j'espère en planter 20 000. Il est essentiel

d’agir dès maintenant, plutôt que d’attendre que la situation atteigne un point critique. » Cet engagement visionnaire est resté au cœur de la mission de l’ABCP.

Touché par ce reportage, James HARRIS a pris contact avec Sebastian CHUWA depuis les États-Unis, lui proposant de collaborer à un programme axé sur la replantation de cette essence dans son habitat naturel et sur la sensibilisation du public à sa conservation. En 1996, l’ABCP lançait ainsi ses activités avec l’établissement de la pépinière Moshi Mpingo Plot à Mijongweni, au sud de Moshi, près du village de Sungu où vivait Sebastian. Depuis sa création, cette pépinière a permis de produire chaque année plusieurs milliers de plants de *mpingo*, ainsi que d’autres espèces indigènes, certaines à valeur commerciale, d’autres destinées à un usage local. Ces plants sont ensuite replantés dans des zones protégées des prédateurs, comme les terrains d’écoles, d’églises, de fermes privées et d’institutions publiques.

Pépinière de l'école primaire de Sungu créée sur le terrain de l'école pour sensibiliser les élèves à l'environnement et aux pratiques horticoles.

La culture du *mpingo* à la pépinière ABCP

Le *Dalbergia melanoxylon* est traditionnellement réputé difficile à faire germer et à élever jusqu’à maturité, ce qui explique le faible nombre d’initiatives de replantation en pépinière. Après plusieurs années d’expérimentations, Sebastian CHUWA a mis au point une méthode rigoureuse de sélection et de plantation des graines. Les semences sont d’abord mises à germer en pépinière, avant d’être transférées dans des pots où elles grandissent jusqu’à environ 18 mois. Durant cette période, elles développent une longue racine pivotante, leur conférant la robustesse et la résistance à la sécheresse nécessaires à leur survie

https://www.arbres-et-musique.org/bois-tropicaux/le-bois-de-grenadille

9) Vents de Tchéquie par Patrick PÉRONNET

Le musicien sait que les échanges entre les « pays de la Couronne de Bohême » et la France furent nombreux et ce depuis un temps très ancien. Des travaux fondateurs ont tracé les lignes de ce que furent « les grandes émigrations » des musiciens tchèques au cours de la période baroque[5]. Au XVIII[e] siècle, les musiciens « de Bohême », attirés par le prestige des Concerts spirituels, apportèrent à Paris un son et des pratiques instrumentales qui rénovèrent le répertoire des ensembles à vent. C'est le cas connu du cor et de la clarinette.

[5] ERISMANN, Guy, *La musique dans les pays tchèques*, Paris, Fayard, coll. Les chemins de la musique, 2001, 605 p. Sur les causes et interprétations que l'on pourrait donner aux trois étapes de « La grande émigration » des musiciens tchèques, voir chapitre VII, p.109-154.

CONCERT
SPIRITUEL,
AU CHATEAU DES THUILLERIES,
Jeudi prochain jour de l'ASSOMPTION quinze Août 1754.
Il commencera par une Symphonie nouvelle à Cors-de-Chaſſe
del Signor GIUSEPPE-TOUCHEMOLIN,
Premier Violon de S. A. S. Electorale de Pologne.
Enſuite *Omnes gentes*, Motet Nouveau à Grand Chœur, à Timbales
& Trompettes & Corps-de-Chaſſe, de Mr CORDELET.
Mlle MARCHAND, âgée d'onze ans, Jouera un Concerto
de Violon de la Compoſition de Mr MONDONVILLE.
La Signora GALLI, Cantante Italiana, nouvellement arrivée
de Londres, chantera un air Italien.
Mr VANMALDER, Maître des Concerts & Premier Violon de S. A. S.
Mgr le Prince Charles de Lorraine, jouera un Concerto de Violon
de ſa Compoſition.
La Signora GALLI, chantera un ſecond air Italien.
Le Concert finira par *Bonum eſt*, Mot. à Gr. Ch. de Mr MONDONVILLE.
On commencera à cinq heures préciſes. En cas de pluie, on entrera par la Cour des Princes.
On prendra 6. liv. par Place aux Loges 4. liv. à la Gallerie, & 3. liv. dans le reſte de la Salle.
Vu. Pour retenir des Loges, on s'adreſſera à Mlle SOUBRA, au Château des Thuilleries Cour des Suiſſes.

Affiche du Concert spirituel de Paris, 15 août 1754

Du classicisme au modernisme

À la charnière des XVIII[e] et XIX[e] siècles, l'influence du théoricien tchèque Antonin REJCHA (francisé en Antoine REICHA 1770-1836) est un des sommets de ce que l'école française doit à cette école d'un Mitel-Europa mal défini entre Bohême et Moravie.

C'est dans une recherche d'identité nationale que les musiciens tchèques puisent dans le folklore bohémien en opposition à la musique de la double monarchie d'Autriche-Hongrie. C'est alors qu'apparaît Bedřich SMETANA (1824-1884), compositeur (sourd à 50 ans), qui écrit *Má Vlast* (Ma Patrie) avec ses tableaux musicaux impressionnistes : Vyšehrad, Šárka, Tábor et la Moldau. Lui succède Antonín DVOŘAK (1841-1904) nommé directeur du Conservatoire de New York puis de Prague. Sa *Sérénade*[6] (1878) est une belle illustration de ce que les vents peuvent offrir dans la recherche de timbre dans la musique symphonique.

La fin de la Première Guerre mondiale permet la naissance de la Tchécoslovaquie. L'Association tchèque des Sokols (fondée en 1862), essentiellement gymnique, joue alors un rôle majeur pour forger et diffuser l'identité nationale tchèque. Une génération nouvelle de musiciens, héritière de leurs aînés, s'illustre alors. Leoš JANÁČEK (1854-1928) compose *Mládi* (« Jeunesse ») pour sextuor à vent[7] (1924) et sa *Sinfonietta* opus 60 (1926) sous-

[6] *Sérénade* opus 44 en ré mineur pour 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons, 3 cors, violoncelle et contrebasse.
[7] *Mládi* pour sextuor à vent (flûte, hautbois, clarinette, clarinette basse, basson & cor)

titrée "Sinfonietta militaire" ou "Festival de Sokol" (1er mouvement). Un autre compositeur d'importance, Josef SUK (1874-1935) écrit *Vers une vie nouvelle* (V nový život, Slavnostní pochod Sokolský) opus 35c, créée en 1919 comme une marche patriotique, dédiée à la jeune armée tchèque. La qualité de la marche festive de SUK fut par la suite reconnue en 1932 comme marche officielle des Jeux Olympiques de Los Angeles.

Une autre génération de musiciens tchèques s'illustre dans les années 1950. Karel HUSA (1921-2016), dont on se rappellera le séjour à Paris entre 1950 et 1954, est l'auteur de *Hudba pro Prahu* (Music pour Prague 1968), une œuvre en mémoire de l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie. Robert Franck KURKA (1921-1958), musicien américain d'origine tchèque laisse une œuvre peu jouée en France, la *Suite du Brave Soldat Schweik* (The Good Soldier Schweik). En 1952, il avait commencé un opéra basé sur le roman satirique de Jaroslav HASEK, *The Good Soldier Schweik*, mais a rencontré des difficultés à obtenir les droits pour en faire un livret, alors, au lieu de cela, il a travaillé ses croquis dans cette suite orchestrale qui est devenue sa composition la plus connue.

Zdeněk LUKÁŠ (1928-2007), est l'un des compositeurs tchèques les plus prolifiques avec plus de 330 œuvres à son actif. Élève de Miloslav KABELAC (1908–1979) ce dernier l'a initié au monde des techniques de composition contemporaines ainsi qu'aux subtilités de l'orchestration et des couleurs instrumentales. Il a commencé à expérimenter la musique électronique de studio et a progressivement développé un style personnel et expressif, synthèse des moyens d'expression traditionnels et des techniques contemporaines. LUKÁŠ a été fortement influencé par la musique folklorique et s'est toujours beaucoup intéressé à la musique vocale tout au long de sa carrière. Ses œuvres, qui comprennent six symphonies, plusieurs opéras, un certain nombre d'oratorios et de cantates ainsi que des dizaines d'œuvres chorales, ont souvent été récompensées à l'étranger, comme son *Parabolae Salomonis* au Concours Ernest Bloch de 1965 aux États-Unis, *Versos d'amor y de comitat* à Barcelone en 1972, et sa *Cinquième Symphonie* au Premio Città di Trieste de 1973.

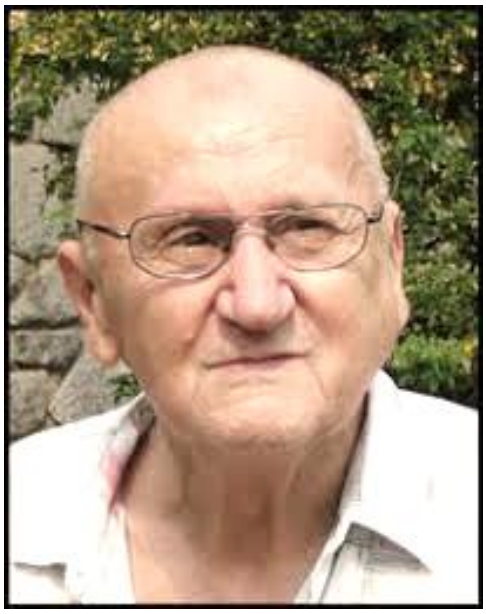

Zdeněk LUKÁS (1928-2007)

Il a légué à l'orchestre d'harmonie des pièces de grand intérêt, à commencer par *Musica Boema* opus 137 (1976-1978). Sorte de pierre angulaire du répertoire pour orchestre d'harmonie du XXe siècle, cette œuvre classique en deux mouvements pour instruments à vent et percussions a été commandée en 1977 par Joel BLAHNIK pour Stanley DeRUSHA, qui l'a créée avec la Michigan State University Wind Symphony lors de la conférence CBDNA de 1978. Une nouvelle alchimie sonore sort de la plume du maître tchèque. Nous osons qualifier de chef d'œuvre pour orchestre à vent cette composition, devenue un des piliers du répertoire des ensembles universitaires américains mais qui reste un "inentendu" en France.

Une autre œuvre du même compositeur est à signaler. Il s'agit de la *Sinfonia Brevis* opus 265 (deux mouvements : 1. Molto espressivo, 2. Molto spirituoso) d'une durée totale de 18 minutes. L'œuvre a été commandée par l'Orchestre central de l'armée tchèque en 1995 et spécialement composée pour le CD « Symphonic Works ». Zdeněk LUKÁS avait déjà écrit plusieurs œuvres de moindre envergure pour ce superbe orchestre à vent, et a ainsi su mettre à profit de manière idéale l'expérience acquise en travaillant avec cet orchestre. Le résultat de cette entreprise est une composition symphonique majeure dotée d'un langage musical qui lui est propre. *Sinfonia Brevis* permet au compositeur de rejoindre les rangs de ce groupe de compositeurs importants qui ont ouvert la voie au développement prometteur de la musique symphonique pour instruments à vent au XXe siècle.

Pour entendre :

Musica Boema op. 137, interprété par le Northern Iowa Wind Symphony sous la direction de Ronald JOHNSON, le 3 avril 2013 au Gallagher-Bluedorn Performing Arts Center, sur le campus de l'Université du Nord de l'Iowa à Cedar Falls, dans l'Iowa.

https://www.youtube.com/watch?v=iJX5Asu-tlE

Sinfonia Brevis opus 265, enregistré en direct en décembre 2008 lors du WMC Kerkrade par la Banda Sinfonica « Stanislao Silesu » de Samassi (Italie) sous la direction de Francesco PITTAU.

https://www.youtube.com/watch?v=sSztyuJl5d0

Bien d'autres compositeurs tchèques mériteraient d'être (re)découverts pour les œuvres qu'ils ont laissé pour l'ensemble à vent : Zdeněk JONÁK (1917-1995) et sa *Musik aus Böhmen* pour orchestre d'harmonie (1976), Frantisek MANAS (1921-2004), et ses *Zwei böhmische Tänze* (Deux danses de Bohême, 1. Polka et 2. Furiant de 1996), Pavel STANĚK (1927-2025) et sa *Moravian Suite* (1995) en trois parties (1. Sur les prairies de Moravie, 2. Balade folklorique, 3. Danse finale), Josef JISKRA (né en 1939) et ses *Böhmische Skizzen* (Sketches bohémiens, 2010) ou encore Josef SVEJKOVSKY (né en 1938), grand spécialiste des musiques pour cuivres et auteur des Fanfares pour l'Exposition Universelle de Prague 1991 (pour 4 trompettes et timbales).

La musique pour ensemble à vent tchèque est d'une grande richesse, mais elle rencontre bien des difficultés à s'exporter et ce particulièrement dans l'Ouest de l'Europe. Espérons que 2028 permettra d'entendre cette école de composition avec l'intérêt porté à České Budějovice (Budweis), ville tchèque de

la région de Bohême-du-Sud qui est associée avec Skopje (Macédoine du Nord) et Bourges (France) pour être les Capitales européennes de la Culture.

Patrick PÉRONNET, 16 avril 2026

10) La Conférence IGEB de juillet 2026 à Berne (Suisse) par Patrick PÉRONNET

Du 2 au 6 juillet 2026 se tenait à Berne (Suisse) la 28e Conférence internationale de l'IGEB sur le thème « Musique à vent – Patrimoine culturel et transition ». Comme toute bonne problématique, cette série de conférences se cristallisait par une question initiale.

Comment le passé et l'avenir de la musique pour orchestre à vent influencent-ils notre présent ?

En ce qui concerne le passé, ce thème met en avant l'utilisation de documents d'archives tels que des manuscrits de partitions et des instruments, qui font l'objet de recherches et sont adaptés à la pratique artistique contemporaine. Il met également en lumière le patrimoine culturel des orchestres à vent ainsi que leurs rôles historiques et actuels dans la société. L'intérêt croissant de la musicologie pour l'histoire des orchestres à vent offre de nouvelles perspectives sur leurs répertoires et leurs pratiques d'interprétation, ainsi que sur les approches en matière d'édition.

En ce qui concerne l'avenir, les nouvelles technologies – telles que la réalité augmentée et les partitions et enregistrements audio générés par l'IA – promettent d'influencer les communautés de la musique pour orchestre à vent. Invitation était faite aux chercheurs d'explorer l'impact de ces innovations sur la production, l'enseignement et la diffusion de la musique, ainsi que leurs interactions avec les changements sociétaux. Ces évolutions transforment la manière dont les musiciens d'orchestre à vent s'engagent aujourd'hui dans leur art, les propositions de recherches visent à comprendre comment elles façonnent la pratique musicale moderne.

Les intervenants étaient invités à soumettre leurs propositions d'articles individuels, de tables rondes ou de conférences-concerts sur les thèmes suivants :

1. La musique pour instruments à vent en tant que patrimoine culturel : les défis de la préservation, de la transmission et de l'archivage durable de la musique, des instruments et des connaissances

2. Les évolutions de la pédagogie des orchestres à vent face aux changements technologiques et sociaux

3. L'édition et l'arrangement du répertoire historique des orchestres à vent, y compris le travail avec des sources historiques de partitions et d'instruments à vent dans la pratique musicale actuelle

4. Production et diffusion de la musique pour instruments à vent à l'ère numérique

5. Projets de recherche nouveaux et en cours sur la musique pour orchestre à vent

Lors de cette Conférence biannuelle de l'IGEB à Berne, près de 70 communications abordaient un de ces aspect de la recherche en musicologie, auxquelles il est bien d'ajouter 9 présentations par panneaux-affiches.

La présence de la musique française dans les communications

Nous donnons (par ordre alphabétique des conférenciers), les sujets abordés par des chercheurs français : Oscar CATALAN GONZALEZ présentait *Un observatoire des goût lyriques : le répertoire pour flûte et la culture opératique française au XIXe siècle* et Fabien GUILLOUX revenait sur l'étude de *La Sirène de Paris, un orchestre face à son patrimoine*.

À ces communications touchant notre domaine national, il serait bien d'ajouter les contributions qui mettent la musique française au centre de leurs travaux et communications. Nous signalerons :

Keith KINDER : *« Le vent souffle où il veut », musique pour orchestre de Charles Koechlin* [« The Wind Blows Where It Will », Wind Band Music by Charles Koechlin].

Walter Kurt KREYSIC & Dono DELIUS : « Ces nouvelles voix données à l'orchestre possèdent des qualités rares et précieuses… » Réflexion sur Adolphe Sax et son invention du saxophone et des instruments apparentés dans le *Grand Traité d'instrumentation et d'orchestration modernes*, op. 10 (1843-1885), le *Te Deum*, op. 22 (1849) et *Les Troyens*, op. 5 (1856-1858) d'Hector Berlioz [Reflecting on Adolphe Sax ans His Invention of the Saxophone and Related Instruments in Hector Berlioz's *Grand Traité d'instrumentation et d'orchestration modernes*, op. 10 (1843-1885), *Te Deum*, op. 22 (1849) and *Les Troyens*, op. 5 (1856-1858)]

Eric MELLEY : Après Léon Chic : adaptation du *Carnaval* d'Ernest Guiraud pour orchestre à vent moderne [After Léon Chic : adapting Ernest Guiraud's *Carnaval* for modern wind band].

Christopher PALAMETA : *La musique de chambre pour hautbois dans la France du début du XIX^e siècle* [Chamber music for oboe in early nineteenth-century France].

Alexander SCOTT : Jean Françaix et les *Danses Exotiques* : Rythmes authentiques initialement absents [Jean Françaix and the *Danses Exotiques* : Authentic Rythms initialy missing].

L'ensemble de ces 7 communications disent cette présence de l'intérêt universitaire international provoqué par le monde des instruments à vent en

France et ce particulièrement pour le XIX[e] siècle. Hélas, si présence il y eut, elle ne fut pas concrétisée par la présence physique des chercheur·se·s français. Sans doute que la période de « début de vacances » en France, n'encourage pas le sacrifice d'un long week-end de 5 jours sachant que les fêtes familiales et d'été battent leur plein. Le prétexte de la distance n'est pas valable si l'on considère qu'une présence physique est forcément plus riche lors d'un colloque international qu'une présence virtuelle en visioconférence. L'IGEB entretient une tradition de convivialité et d'accueil dont nous pouvons témoigner. Le coût financier, avec déplacement et hébergement ne paraît excessif qu'aux chercheur·se·s ne relevant pas d'institutions universitaires et de recherches capables de soutenir leurs déplacements. En cela, les puissante Universités étasuniennes n'hésitent pas à financer une forte présence, alors que l'IGEB a, dans son ADN, une création européenne, voire autrichienne. Nous devons déplorer que nos chercheur·se·s français·e·s (iels sont plus nombreux·ses qu'on ne le pense) ne puissent représenter dignement la qualité de la recherche nationale. Bravo à Fabien GUILLOUX et Oscar CATALAN GONZALEZ d'avoir sauvé l'honneur.

La musicologie, dans son aspect traditionnel, a tendance à regarder, analyser et étudier les faits passés et rester « historique ». Il est un nouveau courant qui refuse de dissocier ancien et présent. C'est ce que le *Colloque* organisé à Veigné les 3-4-5 mai 2024 coorganisé par l'OHRC et l'IGEB tentait de mettre en valeur[8]. Dans sa philosophie générative, l'AFEEV a toujours refusé le cloisonnement. C'est l'unique raison de la présence d'un axe musicologique au sein de notre association. Il ne demande qu'une chose, se développer dans les années futures pour assoir une (re)connaissance plus grande de ce fort vecteur culturel et musical d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Patrick PÉRONNET

[8] https://mailchi.mp/f0a857846607/afeev-newsletter-juin-13813074